



SNUipp-FSU Paris 11 rue de Tourtille 75020

Tél : 01.44.62.70.01

Fax : 01.44.62.70.02

Courriel : snu75@snuipp.fr

Site : <http://75.snuipp.fr>

L'élève Blanquer est persévérant et essaie de dépasser ses erreurs, c'est bien. Malheureusement, il n'arrive pas encore à réellement comprendre ce qui lui pose difficulté et sa communication avec ses collègues se détériore. Le SNUipp-FSU croit que tous les élèves sont capables de réussir, il n'a donc pas tardé à lui corriger la lettre qu'il a envoyé à l'ensemble des directeurs-trices d'écoles. Ceci dit, nous espérons qu'il comprendra que son recours contre l'avis émis précédemment est rejeté et que l'appréciation émise demeure « à consolider ». Au regard des difficultés persistantes, il va falloir faire intervenir les CPC et le Rased pour qu'il réussisse à les dépasser.

Mesdames et messieurs les directeur-**trices** d'école,

Vous êtes des acteurs essentiels de notre école primaire. Vous et vos prédécesseurs en avez façonné l'histoire et vous êtes son avenir. En effet, la dimension locale de notre école que vous portez auprès des municipalités et des familles est essentielle pour mener à bien notre mission d'élévation générale du niveau et de justice sociale sur tous les territoires de la République, **seules, avec vos petits bras, sous le feu nourri d'injonctions contradictoires agrémentées de petits coups de pression hiérarchique quand tout n'est pas au cordeau...**

Depuis mon arrivée, j'ai clairement indiqué que l'école primaire était la priorité du Gouvernement tant sur le plan pédagogique que sur le plan budgétaire, avec des créations de postes à chaque rentrée en dépit de la baisse démographique. Nous créons 2 300 postes à la rentrée prochaine alors qu'il y aura 60 000 élèves de moins. **Bien sûr, ce n'est pas assez et ce sont les élèves des collèges et des lycées qui en paient le prix fort. 1 800 postes supprimés dans le second degré, ce n'est pas rien ! Il faut bien trouver où supprimer les 120 000 postes de fonctionnaire à la demande de mon Président.**

L'objectif est clair : donner à tous les élèves l'essentiel pour leur réussite future : la solide maîtrise des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter et respecter autrui). **Ne vous emballez pas, il n'a jamais été question pour moi de transformer l'école pour permettre à chacun-e de s'émanciper.** Grâce à votre engagement, nous avons aussi réussi à mener une ambitieuse politique sociale en dédoublant les classes de CP et de CE1 en Rep et Rep+ **sauf pour les CE1 en Seine Saint Denis mais bon, ne chipotons pas.** À la rentrée prochaine, cela représentera 300 000 élèves qui peuvent ainsi commencer l'apprentissage des savoirs fondamentaux en bénéficiant d'un suivi renforcé. J'ai aussi pris l'engagement d'une amélioration du taux d'encadrement à l'école primaire dans chaque département de France et à chaque rentrée de 2017 à 2022. **Là aussi, ne chipotons pas, j'ai dû remettre en cause l'existence d'écoles rurales pour cela.**

Chaque jour, dans vos écoles, vous êtes confrontés à des réalités diverses qui appellent des solutions variées. Vous êtes **confrontés à des problèmes multiples avec peu de moyens pour les résoudre et on peut dire que parfois, la hiérarchie ne vous facilite pas le travail....** **Manque de formation, manque d'AVS pour les élèves en situation de handicap, manque d'enseignants remplaçants, manque d'enseignants spécialisés, manque de places dans les structures de soins pour les élèves qui en ont besoin, manque de soutien de l'institution dans les situations de crise de plus en plus fréquentes...**

C'est pourquoi, nous tenons à vous donner les outils nécessaires pour agir au plus près des besoins de vos élèves et de vos territoires. **Je sais qu'on vous a déjà fait le coup des outils qui résoudraient tous vos problèmes, mais bon, je n'ai pour le moment, rien d'autre en stock.**

La loi pour une École de la **confiance défiance** est conçue pour cela. La mesure la plus emblématique est l'instruction obligatoire à trois ans qui met l'accent sur l'école maternelle, essentielle pour que nos élèves commencent bien leur parcours d'enfant et d'élève **et qui va obliger les communes dont les budgets ne sont pas extensibles à financer les maternelles privées au détriment de nos écoles publiques**. C'est pourquoi, j'ai été très surpris de lire ou d'entendre ces derniers jours qu'une quelconque menace pesait sur l'école maternelle. C'est tout le contraire qui se met en place avec une attention particulière portée au cours des prochaines années à la formation et aux taux d'encadrement. **Bien sûr, garder la culture professionnelle de la maternelle sera difficile avec la création des EPSF. D'ailleurs, pour être honnête, je tiens à vous prévenir d'ores et déjà que je ne baisserai pas les effectifs au sein des classes de vos écoles, l'austérité budgétaire a un coût.**

De la même façon, d'autres mesures de la loi ont été **caricaturées clairement expliquée par les organisations syndicales** notamment ou ont donné lieu à des erreurs d'interprétation **de ma part**. C'est le cas de l'établissement des savoirs fondamentaux qui correspond à une idée ancienne de lien accentué entre l'école et le collège - **c'est ce que j'appelle faire du neuf avec du vieux** - déjà expérimentée **avec succès et contestée** dans plusieurs territoires. Ce dispositif n'est qu'un outil supplémentaire **pour ceux qui le désireront à la disposition des collectivités territoriales. J'ai clairement indiqué à l'Assemblée nationale que le dispositif sera fondé sur le volontariat. J'ai tenu à ce que ce soit bien clairement indiqué dans la loi. Ceci dit, je vais tenter de déminer et de sauver ma loi en reculant sur certains points mineurs à ce sujet.** Nous le préciserons encore à l'occasion du passage au Sénat.

J'entends **les interrogations la colère** sur les modalités de création de cet établissement. Les discussions qui ont commencé avec les organisations syndicales, ainsi que les débats à venir devant le Sénat, vont nous permettre de préciser les choses et d'apporter de solides garanties sur trois points :

- la procédure d'abord. Nous souhaitons en effet que les modalités de création d'un EPLESF soient similaires à la procédure utilisée pour déterminer les rythmes scolaires de vos écoles. L'accord de la municipalité et du conseil d'école sera donc une condition nécessaire à la réalisation du projet. **Bon, j'ai hésité à enlever ce paragraphe parce qu'à Paris, vous savez que je ne suis pas crédible sur ce point, la Mairie se fout complètement de l'avis des enseignant-es sur la question.**

- ensuite, sur le nombre d'implantations scolaires : le projet n'imposera jamais le regroupement des écoles sur un site unique ;

- enfin, sur le statut des directeurs d'école : je tiens à apporter toute garantie quant **au maintien à la suppression** de la fonction de directeur d'école. Il n'est pas envisageable qu'une école n'ait pas un responsable local **même s'il ne sera pas reconnu comme un directeur**, interlocuteur naturel des parents et de la commune. En effet, l'article de loi précise dans son **Art. L. 421-19-19 que « Les établissements publics des savoirs fondamentaux sont dirigés par un chef d'établissement qui exerce simultanément les compétences attribuées au directeur d'école par l'article L. 411-1 et les compétences attribuées au chef d'établissement par l'article L. 421-3 »**. J'ajoute que nous souhaitons justement avancer par le dialogue social **que je déteste** vers une plus grande **reconnaissance disparition** du rôle de la directrice et du directeur d'école. Sur tous ces points, vos inspecteurs vous apporteront toutes les clarifications que vous souhaitez. **Ils essaieront d'être un peu plus pédagogues que lors des menaces de sanctions disciplinaires à l'encontre des enseignant-es de CP mobilisé-es contre ces foutues évaluations nationales qu'ils-elles relayées dans les écoles.**

De manière générale, **notre unité mon autoritarisme** et **notre** votre engagement **commun en vue d'un même but, pour** la réussite des élèves, sont essentiels pour notre pays, **mais malheureusement sont contradictoires.**

Avec toute ma **confiance défiance**.

Jean-Michel BLANQUER

Ministre de **la destruction de** l'Éducation nationale et du **mépris** de la Jeunesse